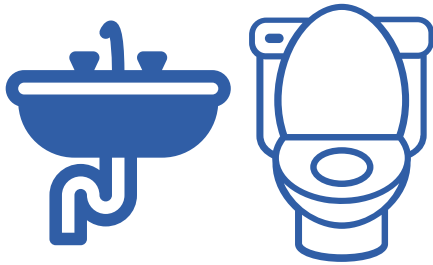


LES BONNES PRATIQUES

pour respecter votre assainissement et l'environnement !



**NE JETEZ PAS VOS
DÉCHETS DANS LES
TOILETTES ET LES ÉVIERS**



Toutes les matières solides (serviettes, tampons, couches, lingettes, coton-tiges, préservatifs, rouleaux de papier toilette...) sont à exclure des égouts. Même sous forme liquide, certains produits n'ont pas à être jetés dans les toilettes : liquides et vapeurs corrosifs, acides, huiles de vidange, matières inflammables, colle, peinture, médicaments... Ils mettent en péril le fonctionnement de la station d'épuration mais aussi représentent un risque pour les agents du service.

EN RÉSUMÉ, SONT AUTORISÉS :



 **à limiter :** *En limitant leur utilisation au strict minimum, on gagne sur trois tableaux : préservation des conduites, économie pécuniaire et préservation de l'environnement.*